

LE FOGEFOR POUR NOTRE FORET

1. Présentation de ma forêt :

- Acquis en janvier 2000 38,5 ha (< 40 ha) après tempête de 1999 (destruction d'environ 5 ha)
- En 2001, attaque de scolyte sur épicéas (suite dégâts de tempête). Coupe des résineux sur 3 ha, puis attente sans succès d'une régénération.
- Echange et achat de parcelles en 2008 pour atteindre 43 ha (> 40 ha)
- 2009 : réalisation d'un nouveau PSG de durée 15 ans (en collaboration avec coopérative forestière et CRPF)
- Ouverture de cloisonnements dans perchis sur 7 ha avec commercialisation de bois énergie en 2009
- De 2009 à 2010, coupe presque à blanc sur les 3 ha sans régénération, puis réalisation de potets et plantation de feuillus précieux et douglas
- En 2011-2012, replantation partielle suite à sécheresse printanière de 2011 et dégâts de gibier (CH + S) Perte environ 10 % sur feuillus et 80 % sur douglas (sur 50 ares)
- En 2014, sélection des arbres d'avenir sur les 7 ha et sortie des élagages pour bois énergie
- En 2016, décision de réaliser un contrat Natura 2000 sur une parcelle de 8 ha (arbres sénescents)

* Adhérent à Coopérative « Forêts et bois de l'Est »

Syndicat « Forestiers privés de 54 » avec poste d'administrateur en 2011

Vice-présidence du Fogefor Alsace-Lorraine

* Aides financières obtenues : Subventions tempête en 2004 pour nettoyage et en 2011 pour plantation

Contrat Natura 2000 en 2016

2. Connaissance de la forêt :

- Etude des sols et des climats
- Etude de l'Arbre avec ses diverses essences feuillues et résineuses
- Travaux de terrain : Plantation / Taille / Sélection des arbres d'avenir / Abattage / Transport...
- Types de commercialisation BO / BI / Bois énergie ...en fonction des espèces, de leur diamètre et du marché

* FOGEFOR -----CONNAISSANCE DU MILIEU FORESTIER (CONTACT AVEC LE TERRAIN)

3. Approche des divers acteurs dans le milieu forestier :

* Très nombreux organismes, groupements, services avec chacun ses spécificités

- Syndicats des Propriétaires Forestiers /CRPF / IDF / DDT...
- Coopératives forestières / Experts forestiers...
- Entreprises forestières : Bucheronnage /Débardage / Transport / Achats / scieries...
- Chambre d'Agriculture /Fédération de pêche / Fédération des chasseurs...

** FOGEFOR-----SE REPERER DANS CETTE MULTITUDE D'ORGANISMES
MAIS SURTOUT ACCEDER A LA CONNAISSANCE DES HOMMES (DE L'ART)*

4. Droits et devoirs des Propriétaires :

* Droits :

- Statut particulier ou groupement forestier...
- Exonérations fiscales possibles
- Subventions spécifiques
- DEFI travaux
-

* Devoirs :

- Assurance RC
- Eventuellement Assurance tempête / incendie
- Contrats travaux en forêt
- PSG (sup.25 ha)
- Suivi des plantations (soumis à réussite si subventions)
- Suivi PSG (travaux et coupe)
-

** FOGEFOR-----CONNAISSANCE DES DROITS ET DEVOIRS ET SAVOIR OU ET A QUI
S'ADRESSER*

5. Gestion forestière personnelle :

- Mieux appréhender les enjeux les plus importants de cette gestion afin de mieux pouvoir évaluer les décisions à prendre
- Se sentir mieux "armé" pour gérer les plantations /travaux/élagage/dépressage/coupes/évacuation des bois/commercialisation

** FOGEFOR-----APRES LA FORMATION, VOUS NE SEREZ PAS UN SPECIALISTE MAIS UN ACTEUR INFORME POUVANT PRENDRE LES DECISIONS CONCERNANT SA FORET*

6. L'avenir de nos forêts :

- Nous préparons le "bois" de nos enfants (descendants)
- Adapter sa gestion en fonction de la connaissance du passé et de l'avenir probable (quelle espèce. ?...où ?...pour quand ?...)
- Etre capable de réagir (avec les connaissances actuelles) aux changements de réglementation et aux changements climatiques
- Rester informé par quelques revues et communications (Forêts de France, Lettre aux sylviculteurs, Floréal...)
- Investir dans quelques livres de vulgarisation (proposés par l'IDF par ex) mais en restant modeste dans notre choix pour éviter l'écueil de livres trop techniques

** FOGEFOR-----ESSAYER DE DEVENIR DECIDEUR ET NON SUIVEUR*

BONNE FORMATION FOGEFOR

Alain MATHIEU